

ABA- Rapport d'activités

1 janvier 2008 – 31 décembre 2008

1. Organisation et gestion de l'Association Belge pour le droit d'Auteur

1.1. Conseil d'administration

- ***Composition du Conseil d'administration***

En 2008, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes:

Fabienne Brison (Présidente), Marie-Christine Janssens (Vice-présidente), Benoît Michaux (Secrétaire), Paul Maeyaert (Trésorier), Séverine Dusollier, Sophie Malengreau, Tanguy Roosen, SABAM (représentée par Martine Verstringe), et Hendrik Vanhees.

Jusqu'à l'assemblée générale statutaire du 17 mars 2008, les personnes suivantes ont également siégé au conseil d'administration: Alain Berenboom, Aimé De Caluwé, Suzanne Capiiau, Marc Isgour en Bernard Vinçotte.

- ***Activités du conseil d'administration***

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois, aux dates suivantes : 14 janvier, 17 mars, 15 mai, 13 octobre et 8 décembre.

Le Conseil s'est notamment chargé des tâches suivantes :

(i) Tâches administratives et organisationnelles:

- Décisions relatives à la gestion quotidienne, par ex. admission/démission des membres de l'association ;
- Suivi du paiement des cotisations par les membres et prise de mesures relatives aux cotisations non payées : les membres restant en défaut de paiement suite à deux lettres de rappel sont réputés démissionnaires de l'association ;
- Décision de ne pas augmenter la cotisation (malgré la hausse de la cotisation internationale) ;
- Décision d'exiger des candidats à un nouveau mandat d'administrateur ou à un renouvellement de mandat de s'engager à une participation active aux réunions du conseil d'administration ;

- Reconnaissance du titre de président d'honneur (1990-1994) et de membre d'honneur à Aimé de Caluwé (proposition approuvée par l'assemblée générale statutaire du 17 mars) ;
- Publication au Moniteur Belge de la liste des nouveaux administrateurs et des administrateurs démissionnaires ;
- Tenue et dépôt des comptes annuels et de la liste de membres (via Bdocs) et dépôt de la déclaration fiscale;
- Gestion financière des journées d'étude de 2007 et 2008 en collaboration avec les associations co-organisatrices (les sections belges de l'AIPPI et de la LIDC) ;
- Décision de réserver en principe les lunch-causeries aux seuls membres ; le Conseil d'Administration peut prendre la décision d'inviter des personnes non membres en fonction du sujet traité sur une base *ad hoc* ;
- Négociations avec la commission de formation permanente du barreau flamand ; renouvellement de l'accord portant sur un forfait de 100 euros par an ; accomplissement des formalités nécessaires pour l'Ordre Français.
- Inventaire des thèmes couverts lors des lunch-causeries des deux dernières années pour en réaliser une évaluation et déterminer les futurs thèmes à couvrir ;
- Projet et réalisation d'un site web de l'association : cette tâche a été confiée à un groupe de travail composé de jeunes membres (Sari Depreeuw, Carina Gommers, Axel Cleerens et Joris Deene) sous la direction de Fabienne Brison, groupe qui s'est réuni plusieurs fois ; une proposition sera présentée au Conseil d'administration au début 2009, ce qui peut laisser espérer que le site soit opérationnel en 2009 ;
- Décision d'actualiser en 2009 le texte des statuts (e.a. en ce qui concerne l'exigence d'une majorité de 2/3 pour l'assemblée générale, le statut des membres et présidents d'honneur, le renouvellement des mandats des administrateurs et la coordination des versions française et néerlandaise des statuts).

(ii) *Activités de l'association*

- Organisation de trois lunch-causeries en 2008 (voir les détails *infra*), ainsi que préparation des lunch-causeries du premier semestre de 2009 ;
- Programmation et préparation de la journée d'étude annuelle du 30 mai 2008 ; celle-ci fut de nouveau organisée en collaboration avec les sections belges de l'AIPPI et de la LIDC sur le thème « Droits Intellectuels et droit de la concurrence » (voir *infra*, point 4);
- Programmation, préparation et organisation de la future journée d'étude annuelle de l'ABA : un après-midi d'études aura lieu le 15 mai 2009 et traitera du 'cumul de protection entre droit d'auteur et dessins ou modèles' : le contenu de cet après-midi sera préparé et coordonné par Hendrik Vanhees et sera confirmé au début de 2009;
- Collaboration à une journée d'études organisée par l'Union Internationale des Avocats, le 20 novembre 2009 sur le 'droit d'auteur et la bande dessinée' ;

différents membres de l'ABA collaboreront à cette journée d'études en intervenant comme orateurs.

(iii) Activités internationales

- Préparation des Journées d'Etude de l'ALAI 2008 qui ont eu lieu à Dubrovnik du 6 au 8 octobre sur le thème « Diversité culturelle et droit d'auteur » : Jan Corbet et Frank Gotzen ont participé à ces journées d'étude;
- Briefing sur la réunion du comité exécutif de l'ALAI le 15 mars 2008 à Paris (représentation de l'ABA par Fabienne Brison et Marie-Christine Janssens).
- Préparation du Congrès de l'ALAI à Londres en juin 2009 ; un questionnaire a été transmis par le rapporteur général ; Joris Deene, Carina Gommers et le CRID assurent le suivi de ce questionnaire.

1.2. Assemblée générale

Une assemblée générale statutaire a eu lieu le 17 mars 2008, ainsi que deux assemblées générales ordinaires (14 janvier, 13 octobre). L'assemblée générale statutaire a renouvelé les mandats d'administrateurs de : Séverine Dusollier, Marie-Christine Janssens, Sophie Malengreau, Paul Maeyaert, Tanguy Roosen en Sabam (Martine Verstringe), et a approuvé les comptes annuels de 2007, ainsi que le budget prévu pour 2008.

En l'absence du quorum de présence requis, une assemblée générale spéciale a été tenue le 15 mai 2008, assemblée générale qui a approuvé les points de l'ordre du jour.

Lors de l'assemblée générale statutaire, la proposition de décerner à Aimé de Caluwé le titre de membre d'honneur et de président d'honneur fut approuvée à l'unanimité. A l'issue de l'assemblée, une réception fut organisée en l'honneur de l'intéressé et un présent lui fut remis, après un court discours de la présidente de l'ABA.

2. Membres

Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :

- en tant que personnes physiques: : Chloé Cassen, Axel Clerens, Michel de Ridder, Lionel Duez, Marlies Heyvaert, Olivier Lenglez, Christophe Noël, Laurence Thys, Gwendoline Van Ossel, Emilie Van den Berkhof, Marinus Vromans et avec admission effective en 2009 : Véronique Delforge et Amélie Génin ;
- en tant que personne morale : RUIT (représentée par Kurt van Damme);
- en tant que membre d'honneur: Aimé de Caluwé

Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires :

- en tant que personnes physiques: Serge Birenbaum, Mireille Buydens, Jérôme De Bethune, Luc De Corte, Caroline Fiers, Jean-Christophe Lardinois, Sofie Storms, Benoît Strowel, Eline Tritsmans, Thierry Van Innis, Filip Van Elsen

- et Maroussia Verhulst (une procédure de démission pour non paiement de la cotisation est également en cours pour Marlène Leroy et Fatma Keskin);
- en tant que personne morale: Casterman;
 - Aimé de Caluwé, devenu membre d'honneur.

Au 31 décembre 2008, l'association compte 152 membres (144 personnes physiques, 5 personnes morales et 3 membres d'honneur)

3. Thèmes abordés durant les assemblées générales

10 janvier 2008

"Les nouvelles dispositions en matière de saisie-description »

Orateur: Hakim Boularbah (ULB)

En raison du thème abordé ce lunch-causerie était également ouvert aux non membres (*in casu* aux magistrats)

17 mars 2008

"La règle de la protection contractuelle de l'auteur à la lumière du droit commun"

Orateur: A. Cruquenaire (CRID)

13 octobre 2008

"Digital libraries – Which are the policy options to wake up sleeping beauties?"

Oratrice: Maria Iglesias (CRID)

8 décembre 2008

"Over 10 years after the Database Directive: what next and the recent ECJ ruling in the Directmedia case"

Oratrice: Estelle Derclaye (Université de Nottingham)

4. Journée et après-midi d'étude nationales

Au milieu de l'année 2008, est paru le livre reprenant les actes de la journée d'études du 4 juin 2007 sous le titre : *Sanctions et procédures en droits intellectuels/Sancties en procedures in intellectuele rechten*, F. Brison (ed), Larcier, Bruxelles, 2008. Cet ouvrage contient les contributions de différents membres de l'association.

Le 30 mai 2008, la journée d'étude annuelle fut organisée sur le thème suivant : "IP – Competition - Interoperability". Lieu : Bruxelles, Hotel Métropole. La langue de travail de cette journée fut l'anglais. Le programme de la journée était le suivant :

Morning session "Competition Law" presided by Paul Maeyaert, Chair LIDC Belgium, Attorney Altius

- **Interoperability & Antitrust: an Economic Perspective**

by Jorge Padilla, Managing Director of LECG's European Competition Policy Practise

- **Interoperability from a competition law perspective: the Microsoft case**

by Friedrich Wenzel Bulst, Case Officer DG Competition Unit C3

- **Interoperability: future perspectives for IP holders after the Microsoft case**

by Damien Geradin, Professor College of Europe in Bruges - Director of the Global Competition Law Center (GCLC), Attorney Howrey LLP

1st afternoon session “Copyright”, presided by Marie-Christine Janssens, Professor at the Catholic Universities of Leuven and Brussels

- **How competition and other access concerns are (in)adequately built into copyright law**

by Alain Strowel, Professor at the University of Brussels and Liège, Attorney Covington & Burling LLP

- **Alternative solutions**

by Thomas Vinje, lecturer at the University of Zürich and Namur, Attorney Clifford Chance

2nd afternoon session “Patent law”, presided by Fernand de Visscher, Chair AIPPI Group Belgium, Attorney Simont Braun

- **Business-case: normalization process in telecom sector**

by Philippe Rinczaux, lecturer at MBA-ESSEC, Attorney Orrick

- **Patent pools**

by Hanns Ullrich, Prof. dr. em. of the University of München

Bruxelles, 31 décembre 2008.